

ANNEXE OFFRE DE FORMATION INTER

Dispositions spécifiques COVID 19

Afin de prévenir le risque de contamination par le COVID-19, Else Consultants a mis en œuvre un ensemble de dispositions visant à garantir le respect des gestes barrières lors de la réalisation de formation dans ses locaux.

- Le stagiaire devra venir avec un masque de protection certifié ou testé, en quantité suffisante (1 par demi-journée) et du gel hydroalcoolique.
- Selon les recommandations sanitaires, le port du masque devra être obligatoire pour tous les participants. Ces masques seront fournis par le client.
- Chaque participant devra venir avec son stylo et de quoi prendre des notes.
- Les documents en papier seront limités au strict nécessaire (fiche de présence) ou dématérialisés (support de formation...)
- Mise à disposition des stagiaires de points d'eau avec savon ou du gel hydroalcoolique
- Désinfection quotidienne de la salle de formation
- Aménagement de la salle de formation pour l'adapter aux distanciations sociales
- En cas de doute sur l'état de santé d'un participant, Else Consultants se réserve le droit de lui interdire l'accès à la salle. Dans ce cas, le client sera informé.
- En cas de non-respect des règles de sécurité liées au COVID 19 (non port du masque par exemple), Else Consultants se réserve le droit d'interdire au stagiaire l'accès à la salle de formation.
- Les horaires de convocation, de pause (déjeuner ou inter-cours) seront adaptés à chaque formation

Coronavirus COVID-19

Le respect des mesures barrières pendant toute la durée de la formation sera une ligne directrice :

Gestes barrières



Saluer sans se serrer la main, bannir les embrassades



Ne pas venir en formation si on ne se sent pas bien



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Respecter une distance sociale de 1 mètre



Utiliser des mouchoirs à usage unique



ANNEXE OFFRE DE FORMATION INTRA CHEZ LE CLIENT

Dispositions spécifiques COVID 19

Afin de prévenir le risque de contamination par le COVID-19, Else Consultants a mis en œuvre au sein de son activité de formation, un ensemble de dispositions visant à garantir le respect des gestes barrières lors de la réalisation de formation. Ce document définit les dispositions relevant du client lorsque les formations sont réalisées dans ses locaux.

L'entreprise nous accueillant pour la réalisation d'une formation

devra donc veiller à la **mise en œuvre des mesures suivantes** :

- Le local destiné à accueillir le formateur et les stagiaires devra permettre de garantir une distanciation sociale d'au moins 1 m entre chaque participant
- La salle de formation, son ameublement ainsi que tous les accessoires nécessaires à l'animation devront avoir été préalablement désinfectés
- Le client devra mettre à la disposition du formateur et des participants un point d'eau sanitaire avec savon équipé d'un dispositif de séchage individualisé ou à défaut du gel hydroalcoolique en quantité suffisante.
- Selon les dispositions prévues par le client, les participants devront porter un masque de protection. Ces masques seront fournis par le client.
- Chaque participant devra venir avec son stylo et de quoi prendre des notes.
- Les documents en papier seront limités au strict nécessaire (fiche de présence) ou dématérialisés (support de formation...)
- En cas de doute sur l'état de santé d'un participant, le formateur préviendra un responsable de la formation de l'entreprise.
- En cas de non-respect des règles de sécurité liés au COVID 19, le formateur se réservera la possibilité d'arrêter la formation. La formation pourra être reportée.

Coronavirus COVID-19

Le respect des mesures barrières sera une ligne directrice durant toute la durée de la formation :

Gestes barrières



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



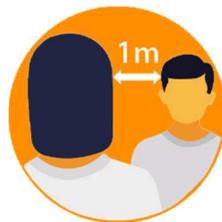
Ne pas venir en formation si on ne se sent pas bien



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Respecter une distance sociale de 1 mètre



Utiliser des mouchoirs à usage unique

